Fiche savoirs: la gestion du parc informatique

Présentation de la gestion de parc informatique

La **gestion du parc informatique** doit permettre à une organisation de connaître l'ensemble de ses actifs informatiques afin de prévenir les défaillances, de répondre à des demandes d'incidents pour assurer la satisfaction des utilisateurs pour leur activités métiers tout en réduisant les coûts de fonctionnement.

Les enjeux de la gestion de parc

Le parc informatique est composé de matériels et de logiciels divers :

- des **postes de travail** fixes ou portables et leurs périphériques : écran, claviers, souris...etc.
- des **appareils mobiles** : smartphones et tablettes.
- des périphériques: imprimantes, scanner, tablettes graphiques, caméra, micro de visioconférence, téléphone IP, disques durs externes, etc.
- des **serveurs** locaux ou accessibles à distance.
- Un réseau physique et les équipements d'interconnexion : commutateurs, points d'accès wifi, routeurs, firewalls, modems.
- des systèmes d'exploitation divers (Linux, Windows, Mac OS, etc.), des logiciels et applications avec des versions différentes ainsi que leurs licences.
- des services dans le Cloud.

La gestion de parc est devenue un processus global, complet et indispensable pour répondre aux exigences de performance, de réactivité et de sécurité. La gestion du parc informatique regroupe non seulement la fonction d'inventaire mais également l'ensemble des tâches visant à entretenir, développer et optimiser l'ensemble des ressources informatiques de l'entreprise.

- Recenser et localiser l'ensemble des éléments du parc informatique.
- Administrer les serveurs et équipements réseau.
- Gérer les licences logicielles.
- Gérer le **télé-déploiement** des systèmes d'exploitation et des logiciels.
- Gérer l'ensemble des **prestataires** tiers liés à l'informatique (support logiciel, support matériel, opérateur internet...) et des contrats associés.
- **Protéger** le parc informatique avec des outils de sécurité avancés.
- Assurer la maintenance préventive et le dépannage des équipements informatiques.
- Gérer les incidents dans le cadre du support aux utilisateurs.
- Mettre en place des procédures de renouvellement des postes informatiques, serveurs et équipements réseau en fonction d'un cycle de vie prédéfini.
- Assurer la formation des utilisateurs aux usages informatiques.
- Gérer la documentation informatique (base de connaissance, FAQ, etc.).
- **Garantir** le fonctionnement optimal du parc informatique.

From:

/ - Les cours du BTS SIO

Permanent link:

/ doku.php/bloc1/fiches avoirs gestion patrimoine

Last update: 2021/09/10 12:22

